



LE  
RESEAU  
DES  
ACTEURS  
DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE

## COMITÉ 21 POURQUOI ADHÉRER

Depuis 1995, le Comité 21 est le réseau français privilégié des décideurs, économiques, territoriaux, associatifs, scientifiques et universitaires, réunis autour d'une conviction : le développement durable est seul à pouvoir résoudre les défis du 21<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, ce sont plus de 400 parties prenantes représentant la société civile qui s'engagent dans cette voie.

**Adhérer au Comité 21, c'est accéder au plus large réseau pluri-acteurs du développement durable en France.**

Le Comité 21 accompagne et conseille ses adhérents dans l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Il contribue, sur la base d'une mise en réseau de l'information et d'une synergie des stratégies publiques et privées, à l'ancrage territorial du développement durable en France.

- 1 Pour tout nouvel adhérent** : réunion de travail pour identifier les besoins, les enjeux stratégiques, les contacts à instaurer, les réseaux ressources ; accès à l'espace adhérents, remise de nos publications ...
- 2 Accompagnement conseil** sur la mise en œuvre des démarches de développement durable : stratégie de développement durable, Agenda 21 local ou Agenda 21 d'établissements scolaires.
- 3 Mise en réseau** avec des adhérents ressources du Comité 21 (collectivités, ONG, entreprises, établissements publics, médias) : échanges de bonnes pratiques, groupes de travail, rencontres-débats, voyages d'étude...
- 4 Gestion d'un fichier actualisé** d'organismes (bureaux d'études, agences de communication, associations...) compétents dans l'accompagnement de stratégies développement durable, d'Agenda 21 et de communication responsable.
- 5 Mise à disposition d'outils méthodologiques** : power point, tool kit, bases de données ...
- 6 Valorisation de vos initiatives** : actualités, bonnes pratiques, innovations, interviews des adhérents, valorisés à travers :
  - les publications du Comité 21 (Infos 21, nos sites [www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org), Notes 21, Dépêche ...),
  - des interventions des adhérents, selon les thématiques, dans les manifestations organisées par le Comité 21.
- 7 Intervention auprès des adhérents, sur demande** :
  - conception et animation de sessions de sensibilisation et d'information au développement durable,
  - conception et animation de sessions de formation sur des sujets spécifiques : stratégies RSE, Agenda 21 de territoires, Agenda 21 d'établissements ...
  - conception et animation de sessions de concertation sur "mesure" avec vos parties prenantes externes.



Le Comité 21 a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au sommet de Rio.

## ENTREPRISES

Chiffre d'affaires inférieur à 1 M€	500 € HT
Fédérations professionnelles et syndicats	1 000 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 1 à 1,5 M€	1 000 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 15 M€	1 753 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 15 et 45 M€	3 506 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 45 et 150 M€	5 259 € HT
Chiffre d'affaires supérieur à 150 M€	7 000 € HT

## COLLECTIVITES TERRITORIALES

### CONSEILS REGIONAUX

Budget inférieur à 500 M€	1 000 € TTC
Budget compris entre 500 M€ et à 750 M€	1 500 € TTC
Budget compris entre 750 M€ et 1 250 M€	2 500 € TTC
Budget compris entre 1 250 M€ et 1 750 M€	3 500 € TTC
Budget compris entre 1 750 et 3 000 M€	5 000 € TTC
Budget supérieur à 3 000 M€	7 000 € TTC

### CONSEILS GENERAUX

Budget inférieur à 500 M€	1 000 € TTC
Budget compris entre 500 M€ et à 1 000 M€	1 500 € TTC
Budget compris entre 1 000 M€ et 1 500 M€	2 500 € TTC
Budget compris entre 1 500 M€ et 2 000 M€	3 500 € TTC
Budget supérieur à 2 000 M€	5 000 € TTC

### VILLES

Budget inférieur à 50 M€	1 000 € TTC
Budget compris entre 50 M€ et à 200 M€	1 500 € TTC
Budget compris entre 200 M€ et 300 M€	2 500 € TTC
Budget compris entre 300 M€ et 600 M€	3 500 € TTC
Budget supérieur à 600 M€	5 000 € TTC

### SYNDICATS INTERCOMMUNAUX, PAYS ET COMMUNAUTES DE COMMUNES

Budget inférieur à 50 M€	1 000 € TTC
Budget compris entre 50 M€ et à 500 M€	1 500 € TTC
Budget compris entre 500 M€ et 1 000 M€	2 500 € TTC
Budget compris entre 1 000 M€ et 1 500 M€	3 500 € TTC
Budget supérieur à 1 500 M€	5 000 € TTC

### SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE ET OFFICES PUBLICS

Chiffre d'affaires inférieur à 1 M€	500 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 1 et 1,5 M€	1 000 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 1,5 et 15 M€	1 753 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 15 et 45 M€	3 506 € HT
Chiffre d'affaires compris entre 45 et 150 M€	5 259 € HT
Chiffre d'affaires supérieur à 150 M€	7 000 € HT

## ASSOCIATIONS

Pour les fédérations d'associations	200 € TTC
Pour les organismes de statut associatif	100 € TTC

## INSTITUTIONS, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MEDIA

Organismes de formation et d'éducation (universités, syndicats...)	1 000 € TTC
Chiffre d'affaires ou budget inférieur à 1,5 M€	1 000 € TTC
Chiffre d'affaires ou budget entre 1,5 et 15 M€	1 753 € TTC
Chiffre d'affaires ou budget entre 15 et 150 M€	3 507 € TTC
Chiffre d'affaires ou budget supérieur à 150 M€	7 000 € TTC



Comité 21

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)